

NON

à l'abolition
de l'impôt anticipé



Soutien

NONà l'abolition
de l'impôt anticipé

L'impôt anticipé sera maintenu pour les citoyens et citoyennes, alors qu'il sera supprimé pour les gros investisseurs en obligations et pour les oligarques. Cette inégalité de traitement est scandaleux.

Carlo Sommaruga
Conseiller aux États (GE)

**NON**à la suppression
de l'impôt anticipé

”

Avec la suppression de l'impôt anticipé, ce sont seulement 200 multinationales qui seront favorisées lorsqu'elles lèveront des fonds sur le marché des capitaux en émettant des obligations. Les contribuables paieront l'addition de ces privilèges.

Samuel Bendahan
Conseiller national (VD)

**NON**

à la suppression

NON

à l'abolition
de l'impôt anticipé



”

En février, lors de la votation sur le droit de timbre, une claire majorité s'est exprimée contre l'octroi d'un cadeau fiscal à une poignée d'entreprises. Le projet qui nous est soumis s'inscrit néanmoins dans la même dynamique de privilège : quelque 200 grandes entreprises bénéficient d'un traitement de faveur, alors que les contribuables continuent à payer l'impôt anticipé sur leur compte épargne.

Elisabeth Baume-Schneider
Conseillère aux États (JU)



NON

à la suppression
de l'impôt anticipé

”

L'argent manquera aussi dans les caisses des communes et des cantons. Comme directrice des finances, il est important pour moi que celles-ci soient solides. La suppression de l'impôt anticipé n'apporte rien, mais coûte beaucoup.

Florence Germond
Municipale (Lausanne)

